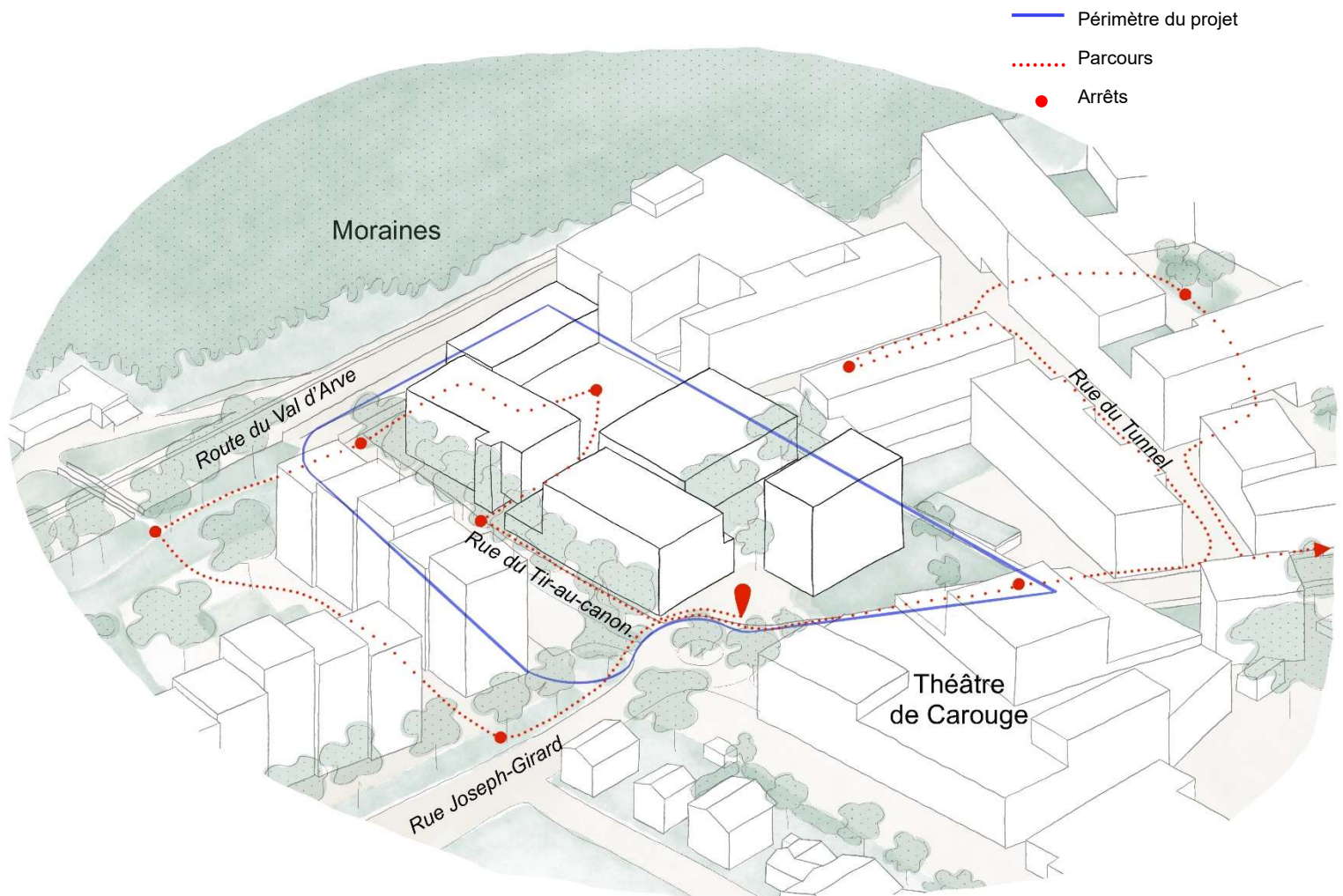


Projet Tir-au-Canon - Carouge

Compte-rendu de la visite du 22 mai 2024



Déroulé de la visite :

18h00 – 18h15 : Accueil des visiteurs·euses – Rue Joseph Girard 24

18h15 – 19h00 : Visite du site selon parcours ci-dessus

19h00 - 19h15 : Déplacement jusqu'au Forum Grosselin Rue J.-Grosselin 50C

19h15 – 19h30 : Synthèse de la visite, présentation des enjeux du projet

19h30-21h : Verrée et discussions

Participants·tes :

Environ 60-70 personnes : carougeois·es, riverains·aines, propriétaires du quartier.

+

Farès Derrouiche (Office de l'Urbanisme – Département du territoire)

Marie Sagnière et Audrey Parvex (Service de l'urbanisme - Ville de Carouge)

Lucas Camponovo et Julia Fontaine (Nomos architectes – mandataire urbaniste)

Julien Descombes (Atelier Descombes Rampini – mandataire architecte paysagiste)

Philippe Burri (BCPH – mandataire mobilité)

Thématiques

Information publique, introduction des objectifs et visite sensible du site. Points d'attention mis en avant durant la visite :

- Vues, paysage.
- Patrimoine bâti et végétal.
- Usage du sol.
- Parcours, accessibilité (mobilité-stationnement).

Supports

Pour la visite :

- Cahier de visite (support A5 de prise de note pour les participants·tes).
- Exposition des limites du périmètre sur le site durant la marche.

Au Forum Grosselin après la visite :

- Présentation des principes du projet (poster et projection-cf. annexes)
- Plan paysager et de rez-de-chaussée du site à grande échelle (cf. annexes)

Objectif de l' atelier:

- Présentation du périmètre du projet et de la démarche.
- Mise en contexte du périmètre dans son état actuel et vis à vis du plan guide Carouge Est.
- Prise de connaissance des expériences du site par les usagers·ères et riverains·aines
- Obtenir de la part des participants leurs attentes (diagnostic sensible) et s'assurer d'une compréhension commune claire des enjeux et du site (culture commune).
- Mise en évidence des objectifs et des pistes de travail à l'issue de la visite.
- Présentation du cadrage de réflexion pour le prochain atelier.

Concrètement :

La visite et les discussions ont permis de mettre en évidence les potentiels du site et ses contraintes. En particulier :

- Les amorces de cheminement de mobilité douce prévues par le plan guide Carouge Est présentes autour du périmètre du Tir-au-Canon.
- La problématique des nuisances de la route du Val d'Arve (bruit et pollution).
- Le caractère patrimonial, entre autres, de l'immeuble Tzala et son jardin.
- La qualité des grands arbres de la rue du Tir-au-Canon.
- La forte présence des revêtements de sols minéraux dans la Cour et la Rue.

Les intentions de projet les plus saillantes exprimées lors de cet atelier sont les suivantes :

- Permettre des cheminements de mobilité douce avec les quartiers voisins.
- Augmenter notablement les espaces verts, de délasserment et les jeux pour les enfants.
- Offrir des places de stationnement en suffisance, enterrer les places de stationnement.
- Garantir la plantation d'arbres en pleine-terre.
- Offrir des services, lieux de rencontres, petits commerces dans les rez-de-chaussée.
- Limiter l'emprise au sol des constructions pour offrir des espaces libres.
- Penser aux types d'affectations à accueillir pour bien anticiper les besoins de déplacements du quartier.
- Permettre la transformation et surélévation des ouvrages existants.
- Démolir ou peut-être réutiliser l'usine présente au centre de la cours.
- Permettre de nouvelles constructions dans un périmètre restreint de la cours (angle des pignons Giglio/Rue du Tunnel).

Certaines approches et thèmes pourront faire l'objet d'un rappel des enjeux légaux et environnementaux plus précis lors du second atelier.

Objectifs du prochain atelier :

Projeter les intentions d'usage des espaces ouverts suivants et des affectations :

- La Cour + accès depuis Rue du Tunnel et seuil Giglio/Moraines.
- La Rue du Tir-au-Canon + placette au carrefour avec la Rue Joseph-Girard.
- Usage des rez-de-chaussée, affectations des différentes parties du périmètre.

Annexes au présent compte-rendu :

- Présentation faite durant le 1^{er} atelier exposant les enjeux et les principes du projet.
- Synthèse thématique des idées et intentions exprimées par les participants·tes durant l'atelier.
- Plan paysager et de rez-de-chaussée du site.